

A

(N° 203.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Pierre-Henri Van Soest.

MESSIEURS ,

Le sieur Pierre-Henri Van Soest, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Zypen (Pays-Bas), le 28 mai 1805, s'est engagé volontairement au service de la Belgique, le 29 janvier 1833, et est aujourd'hui sergent au régiment d'élite. Ses chefs font l'éloge de sa conduite et de son dévouement.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
F. DU BUS, AÎNÉ.